

240206
240906

RELEVÉ DE COMPTE

Assuré N° : 9104
Émis le : 8 février 2024

TRANSPORTS GRANGIE SARL

Z.I. REGOURD
AVENUE PIERRE BOURRIERES
46000 CAHORS

Strasbourg, le 8 février 2024

Madame, Monsieur,

Votre Prime d'assurance, désignée ci-dessous, étant à échéance, nous vous serions obligés de bien vouloir nous en adresser le règlement, à réception de la présente.

Numéro Quittance	Compagnie	Numéro de contrat	Objet du contrat	Période concernée	Indice ou coeff
Q354.5	HELVETIA	42057147	RC CONTRA. + TPM MARCHANDISE DIVERSE ORDINAIRE	01/02/2023 30/09/2023	0
Prime nette	Taxe terrorisme	Cat Nat	Prime TTC Cie	Frais de gestion/Ho	Prime Totale
48,25 €	5,90 €	0	54,15 €	0,00 €	54,15 €
TOTAL DEBIT			: 54,15 €		
TOTAL ACOMPTE			: 0,00 €		
SOLDE A NOUS REGLER			: 54,15 €		

Virt le 100924

Virt le 220224

* Société soumise au code des assurances.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir, par tout moyen à votre convenance, la somme de :

54,15 €

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

N.B. : La reconduction des contrats couvrant les personnes physiques en dehors de leurs activités professionnelles peut être dénoncée dans les 20 jours suivant l'envoi de l'avis d'échéance annuel le cachet de la poste faisant foi. Votre demande doit nous être adressée par lettre recommandée (article L113-5-2 du code des assurances).

La Loi Hamon vous permet de résilier les garanties de vos contrats d'assurance automobile et multirisque habitation à tout moment, après une année d'existence, sans frais ni pénalités.

Assurance des véhicules terrestre à moteur : en application de l'article L.211-5-1 du code des assurances, il est précisé qu'en cas de dommages garantis par votre contrat d'assurances vous avez la faculté de choisir votre réparateur automobile professionnel.

Adresse :

32/34 allée de la Robertsau
67083 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 18 32 32
Email : courtage@groupelung.com

Le Service Comptabilité

CH